



Montrouge, le 6 juin 2013
Communiqué de presse

Rythmes scolaires : N'oubliez pas les enfants !

Le projet de loi pour la refondation de l'école a été examiné en deuxième lecture à l'Assemblée nationale le 3 juin dernier. Dans le même temps, des concertations ont lieu partout en France entre les acteurs des municipalités, de l'éducation et des associations afin de mettre en place la réforme des rythmes scolaires pour certains dès la rentrée prochaine.

L'Action Catholique des Enfants (ACE) est une association d'éducation populaire reconnue par l'Église de France. Elle rassemble les enfants de 6 à 15 ans, quels que soient leur culture, leur milieu social, leur religion. En groupes de copains encadrés par des adultes, les enfants jouent, discutent et mènent des projets communs. Ils participent à tous les niveaux aux instances de l'association. À l'ACE, ils vivent une expérience basée sur des valeurs humaines et chrétiennes qui leur permet de se construire. Ils deviennent ainsi acteurs et citoyens dans la société.

www.ace.asso.fr

L'Action Catholique des Enfants (ACE) appelle à ce que l'intérêt des enfants soit bien au premier plan de tous ces débats. Ces derniers dérivent souvent et mettent en avant des considérations d'adultes en oubliant parfois que ce sont les enfants qui sont les premiers acteurs de l'école. Mais quelle place est accordée à la parole et à l'équilibre des enfants dans toutes ces réflexions ?

A l'ACE, les enfants sont invités à s'exprimer lors de leurs rencontres. De septembre 2012 à février 2013, ils nous ont partagé leurs souhaits pour l'avenir. Écoutons ce qu'ils nous ont dit sur l'école : ils souhaitent la « *même chance pour tous* » (délégués des Pays de la Loire), « *que les heures de cours soient mieux réparties* » (délégués de Bourgogne), qu'il y ait « *plus de jeux et de sorties* », « *apprendre en s'amusant* » (délégués de Rhône-Apes). Notons aussi la demande d'un club fripoune (8-11 ans) d'Eure-et-Loir (28) qui aimerait « *qu'à l'école, ce ne soit pas toujours les adultes qui décident sans demander l'avis des enfants* ».

En conclusion, nous souhaitons souligner que ce sont les rythmes de l'enfant dans leur globalité qu'il faut penser, car chaque enfant a aussi le besoin, et le droit¹, de se reposer, de jouer... et de rêver.

Contact presse

Marianne Siméon,
chargée de communication
01.55.48.03.07
communication@ace.asso.fr

¹ article 31 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)